

« genre & espace public »



Les ACTES de la journée du 13 octobre 2015 

20 décembre 2015

SOMMAIRE

Ouverture : Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris

1ère session : Pourquoi ce thème « genre et espace public » ? Table ronde de la recherche

- *Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme* : Lidewij Tummers, urbaniste, Faculté d'architecture TU Delft, Pays-Bas
- *Les enjeux de l'intégration du genre* : Claire Hancock, géographe, Université UPEC/Lab'Urba

2ème session : Quels sont les ressorts pour agir ? Table ronde de l'expertise

- *Les marches exploratoires* : Marie Dominique de Suremain, Maturescence
- *Lire la ville « genrée »* : Chris Blache, plate-forme « Genre et Ville »
- *Nouveaux services, nouveaux usages* : Renaud Paque, APUR
- *Le projet « 7 places »* : Jean Christophe Choblet, PAVEX, SG Ville de Paris.

Ouverture après midi : Jacques Baudrier, conseiller de Paris et Christophe Najdovski adjoint à la Maire de Paris

Trois focus sur ...

- *Le sport et les loisirs dans la ville* : Edith Maruéjols, géographe du genre, bureau d'études L'ARObE
- *L'éclairage public* : Pascale Lapalud, plate-forme Genre et Ville
- *La sécurité « humaine »* : Dominique Poggi, Maturescence

En 4 ateliers, réfléchir ensemble sur des aménagements, actions, des développements, des changements d'organisation, des éléments de planification :

1. Sports et loisirs mixtes à tous âges : *Edith Maruejols*
2. Eclairage public, sécurité et bien être : *Pascale Lapalud*
3. Sentiment de sécurité et vivre ensemble : *Dominique Poggi*
4. Aménagements urbains pour plus de mixité : *C. Guillemaut, JC Choblet*

Recueil des idées. Précisions sur l'organisation à venir et les prochains rendez-vous.

ANNEXES

- ✓ Sondage
- ✓ Dossier le Monde
- ✓ Lettre de la marche du 14ème

*Animation de la journée : Christine Guillemaut
Mission égalité intégration inclusion
Mairie de Paris*

Introduction

La Ville de Paris, sous l'égide d'**Hélène Bidard**, adjointe à la Maire en charge de l'égalité entre femmes et hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits humains, de **Christophe Najdovski**, adjoint chargé des transports, des déplacements, de la voirie et de l'espace public, de **Colombe Brossel**, adjointe en charge de prévention et protection, et de **Jacques Baudrier**, conseiller de Paris, délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain, et de **Frédéric Hocquard**, conseiller délégué chargé de la nuit, s'engage sur le thème « **Genre & espace public** » en abordant les effets du « genre » sur la ville.

Des questions se posent à nous:

- ✓ Comment se manifeste « le genre » dans l'espace public ?
- ✓ A-t-on conçu, construit et aménagé des villes réellement POUR les femmes et les hommes ?
- ✓ Comment les femmes se saisissent-elles de la ville dans le quotidien ?
- ✓ Femmes et hommes bénéficient-ils des mêmes installations, établissements, structures publiques ?
- ✓ Sont-ils et elles acteurs et actrices à part entière dans les processus de décision ?

Objectifs du séminaire

- Sensibiliser à une approche « genrée » de l'aménagement, la planification et l'organisation de la ville
 - Poser les premières bases d'un référentiel dans cette perspective
 - Définir des propositions d'expérimentations.

A l'ère de la participation, l'enjeu est de « **Faire la ville ensemble** », femmes et hommes, une ville qui, parce qu'elle aura su tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus attractive, plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous.

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris

Mesdames, messieurs,

Pour commencer cette journée, je souhaitais vous remercier de votre intérêt et de votre participation. En effet, la sensibilisation et l'investissement des agents de Paris sont indispensables pour atteindre l'objectif : faire de Paris, une ville adaptée pour toutes et tous. C'est un vrai engagement de la ville et une première en France.

Ce séminaire a plusieurs objectifs : de sensibiliser à une approche « genrée » de l'aménagement de la ville, de nous permettre de partager des expérimentations et imaginer d'autres propositions et de lancer la démarche de construction d'un référentiel pour une réflexion dans la durée. En effet, je souhaite qu'à la suite de ce séminaire un groupe de travail rassemblant des agents de la ville, des chercheurs, des professionnel-les de terrain soit constitué pour formaliser des démarches et des outils qui seront utiles à toute la ville.

D'ailleurs, pour avoir une idée de la connaissance sur le sujet, vous avez reçu un sondage permettant d'évaluer vos connaissances sur ces questions. Sur 109 réponses :

1. Le genre est-il une notion connue de vous ? Pour les agent-es, le genre n'est pas une notion inconnue et, pour plus de la moitié, la notion de genre est tout à fait connue.
2. Selon vous, l'espace public est-il également accessible aux femmes et aux hommes ? Pour 63 % d'entre vous, l'espace public est accessible ou partiellement accessible également aux femmes et aux hommes et pour 35%, il ne l'est pas (et 2 % ne savent pas).
3. Parmi les types d'espaces publics suivants (*Parcs et jardins, skate parc, terrains de sport ouverts, terrains de jeu ouverts, places et rues, monuments*), selon vous, lesquels sont autant fréquentés par les femmes que par les hommes ? A cette question, vous répondez majoritairement que les monuments et les parcs et jardins sont également fréquentés mais que ce n'est pas le cas pour les skate-parcs et terrains de jeux/sports ouverts.
4. Selon vous, dans quel(s) domaine(s) (*sports et loisirs - éclairage public - sécurité - vivre ensemble - mobilité et déplacements - art et création dans la ville - mobilier urbain - esthétique - aucun, cela n'a pas d'incidence*) est-il nécessaire d'agir pour un usage équilibré de l'espace public par les femmes et les hommes ? La première réponse qui vient à 70 % est celle d'agir sur le « vivre ensemble » et arrive ensuite la sécurité puis les sports et loisirs.

L'espace public, un nouveau champ des luttes pour l'égalité femmes/hommes : les femmes ont lutté pour gagner des droits et leur place dans le monde du travail, du politique, des médias et également pour laisser de la place aux hommes à la maison. C'est très récemment que la question de l'espace public et finalement du droit à la ville des femmes, à égalité avec les hommes, s'est posée de manière forte.

L'usage de l'espace public répond à des codes sexués : Cet usage différencié est directement lié aux inégalités femmes/hommes qui perdurent : les femmes continuent d'assurer 80% des tâches domestiques. A Paris, 84% des familles monoparentales ont une femme à leur tête (APUR 2015). Elles sont plus nombreuses à être des travailleuses précaires et à temps partiel, à s'arrêter de travailler à chaque naissance d'enfant. Cela a un impact sur la répartition des temps de vie entre les femmes et les hommes. Les femmes sont appelées à avoir des déplacements en lien avec leurs tâches domestiques *c'est-à-dire accompagnement des enfants, des personnes âgées, charge des courses...*

Ainsi l'usage de l'espace public est abordé de façon différente entre les hommes et les femmes. Ils ne se déplacent pas de la même façon dans la ville, n'utilisent pas les mêmes lieux, n'y ont pas les mêmes rôles.

Ils ne sont pas exposés aux mêmes difficultés. Les questions sécuritaires ne se posent pas de la même façon pour les femmes et pour les hommes, de jour et de nuit.

Violences faites aux femmes : le harcèlement de rue.

De quoi parle-t-on quand on parle de harcèlement de rue ? De tous ces désagréments subis par toutes les femmes dans la rue, les transports publics que ce soient des remarques, insultes, gestes déplacés, propositions sexuelles et viols. Ainsi, bien que ces actes soient souvent considérés comme anodins, ils constituent des rappels à l'ordre social sexué. Ils permettent, en définitive, de reproduire l'idée qui associe les femmes aux espaces privés et les hommes aux espaces publics.

Le harcèlement et son acceptation de toute la société, réduit le sentiment de sécurité des femmes lorsqu'elles marchent seules, lorsqu'elles utilisent les transports en commun, notamment tard le soir... Toutes les femmes peuvent parler de leur stratégie de déplacement dans la rue, dans le métro pour pouvoir circuler tranquillement : les lieux à éviter, les déplacements en groupe..., et aussi les stratégies d'habillement en fonction de l'heure ou du lieu de déplacement. Mais comment être à l'aise quand toutes les images rappellent aux femmes le rôle qu'on veut leur voir jouer. Les publicités sexistes véhiculent des clichés d'un autre temps. On ne peut accepter à l'égard des femmes des procédés de communication qui stigmatisent et dégradent leur image et leur intégrité.

La ville n'a pas été pensée pour répondre aux attentes de tous et toutes. Il faut donc reconstruire une pensée en termes d'aménagement urbain qui réponde aux impératifs d'égalité. Vous l'aurez compris, de la problématique du harcèlement de rue découle en réalité une problématique bien plus profonde qui questionne l'urbanisme de la ville à l'aune des inégalités femmes-hommes plus ou moins inconscientes dans la société.

Avec Anne Hidalgo, nous portons le choix d'une politique d'égalité dans tous les domaines dont celui de l'espace public. Les politiques publiques, en lien avec les actions citoyennes sont en mesure de favoriser la mixité de l'espace public, par des choix urbains qui répondent à l'impératif d'égalité, ainsi qu'en soutenant et en généralisant les initiatives qui rendent la ville plus adaptée à toutes et tous, plus agréable, plus vivante, plus conviviale.

C'est pourquoi, nous nous sommes engagé-es sur plusieurs axes avec Jacques Baudrier, Christophe Najdovski, Frédéric Hocquart et Colombe Brossel :

- 1) Communiquer contre le harcèlement de rue par une campagne de communication et de sensibilisation par voie d'affiche au 1^{er} semestre 2016.
- 2) Lutter contre la diffusion d'images dégradantes des femmes : agir à l'avenir pour qu'une charte de bonnes pratiques soit soumise aux prestataires municipaux en gestion du réseau publicitaire sur le domaine public parisien, à la RATP et la SNCF, pour garantir que plus aucune image dégradante des femmes ne soit support à publicité ou communication.
- 4) Partager l'espace public et mixité partout et à toute heure : nous avons intégré au sein du Conseil de la nuit un groupe de travail sur la question de l'égalité dans l'accès à la nuit, en y intégrant des associations qui abordent les droits des femmes, afin de sensibiliser les cafetiers, les tenanciers des bars et des boîtes de nuit.
- 5) La Ville de Paris participe à l'expérimentation urbaine « Villes pilotes » devant aboutir à la création d'un label Genre et Ville : la plateforme de recherche sur les « identités et territorialités » intitulée « Genre et ville » conduit un travail de réflexion et de discussion sur la question du genre dans la ville.

6) Nous incluons la question du genre dans le ré-aménagement de 7 places parisiennes. D'ores et déjà, une réflexion est posée pour qu'un des points fondamentaux de la réussite du réaménagement des places soit la mixité. Cela nécessite d'expérimenter, de trouver les outils adéquats, d'engager une concertation avec les femmes elles-mêmes. Pour ce faire, jeudi 8 octobre dernier, une marche sensible a été organisée autour de la place de la Bastille, animée par l'association Genre et Ville. L'objectif était d'appréhender l'espace public du point de vue du genre. Une marche exploratoire a également eu lieu début novembre, place des Fêtes avec le cabinet Maturescence, l'objectif étant que ce travail de sensibilisation et de pratique sur le terrain puissent aboutir à des premières analyses et propositions qui pourront être utilisées pour le réaménagement des 7 places.

Je remercie chacun des intervenant-es pour leur apport si nécessaire à notre réflexion et à notre travail à venir.

LES INTERVENTIONS

1^{ère} session : TABLE RONDE DE LA RECHERCHE Pourquoi ce thème « genre et espace public » ?

Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme : **Lidewij Tummers, urbaniste, Faculté d'architecture TU Delft, Pays-Bas**

Il n'existe pas une réponse universelle, un « *modèle urbain de la société non sexiste* ». Par contre, de nombreuses opportunités existent bel et bien, qui permettent une gestion de l'urbanisme en faveur de l'égalité sociale entre hommes et femmes.

Posons quelques bases : on ne parle donc plus des « hommes » et des « femmes » comme des groupes homogènes. Cela permet d'intégrer le fait que les attentes attachées aux rôles féminins ou masculins peuvent varier selon les périodes historiques et les cultures. Il existe néanmoins des inégalités structurelles et persistantes entre les femmes et les hommes - par exemple dans l'exercice de la violence, pour laquelle les hommes apparaissent en majorité dans les statistiques. Les études de genre s'intéressent principalement aux *relations* entre les sexes comme rôles construits culturellement : les inégalités économiques, de pouvoir, l'exercice de l'être citoyen/ne.

Le « *gender mainstreaming* » (approche intégrée du genre) est une stratégie qui s'adresse principalement aux structures et aux institutions, plutôt que de s'occuper des relations individuelles entre hommes et femmes : il cherche à modifier les législations, la représentation institutionnelle, les conditions de vie.

Aujourd'hui, dans les pays européens, comme du reste dans le monde entier, l'essentiel du travail de soin, sans rémunération, correspond toujours au rôle féminin. Cela implique que les femmes ont des journées interrompues, des déplacements multiples : on fait un détour en rentrant du travail pour faire des courses, on emmène les enfants à l'école et à leurs autres activités, on accompagne un grand-parent à une visite médicale... Les données sont très semblables dans les différents pays : pour effectuer ces déplacements multiples, les femmes utilisent majoritairement les transports en commun.

Ce que vivent les femmes « à double carrière » correspond de plus en plus à ce que vivent également les foyers de personnes seules, qui se multiplient eux aussi dans les villes européennes. Quant aux professionnels n'ayant pas un horaire régulier de 9h à 17h, la « réconciliation des temporalités » entre les exigences domestiques, économiques et civiques est également bien compliquée : on vise les secteurs des transports, des hôpitaux ou du nettoyage. Les hommes tendent à résoudre les difficultés d'autres manières que les femmes : ils vont au restaurant, en tout cas tant que leur salaire le leur permet, aux laveries et utilisent toutes sortes d'autres services hors domicile - un modèle d'ailleurs proposé par les féministes du début du XXe siècle dans des plans de villes prévoyant des services collectifs à proximité de logements individuels abordables.

Tandis que l'espace dit public est réputé être « pour tout le monde », la réalité est que son accès en est différencié : des comportements sont considérés comme appropriés, d'autres non.

Par exemple, à certains endroits et à certaines heures, la présence des femmes est mal vue, tandis que les hommes ont le « droit de regard ». De très nombreuses images exposées dans l'espace public montrent les corps féminins dans un rôle stéréotypé, et transmettent des messages sur l'appropriation « correcte » de

l'espace. Un wagon de métro, un banc dans le parc, l'entrée d'un bâtiment public : tout est codifié. On s'en aperçoit « intuitivement » : dès qu'on y pénètre, la « légitimité » ou non de sa présence se fait sentir (on se sent en insécurité, ou dans la joie, ou dans la fierté de son audace...). Pour les anthropologues, il y a là une forme de connaissance très révélatrice des usages, mais c'est très peu connu dans les disciplines de l'urbanisme qui sont surtout orientées vers la technologie (avec un peu de sociologie).

On le voit : toute politique ou stratégie territoriale possède donc sa dimension « genre », qu'il faut bien comprendre dès lors que la volonté est l'aménagement territorial durable.

Penser l'urbanisme autrement

L'objet de l'urbanisme et les évolutions dans le développement de territoire sont encore basés en grande partie sur le modèle stéréotypé de la famille des années cinquante, avec un style de vie qui ne correspond plus à la réalité majoritaire. Lorsque des professionnels proposent des plans urbains construits sur une autre logique, ils se voient opposer des règlements et des outils qui ne permettent pas toujours les alternatives. Tous les calculs continuent à se baser sur le logement habité par papa, maman et les deux enfants, par exemple pour les normes de bruit ou dans les estimations financières de consommation énergétique.

La critique féministe a ainsi révélé que le modèle genré de la division de travail se retrouve également dans toutes les dimensions de l'urbanisme, et pas uniquement dans les plans concrets. Une polarisation artificielle est maintenue entre « l'économie de l'argent » et « l'économie du soin » ou entre « temporalités lentes et rapides » quand on exige des architectes qu'ils créent des bâtiments comme « spectacles » sans aucune priorité ni aucun budget donnés aux enjeux de l'accessibilité et de la pluralité des usages et des usagers.

Même si c'est souvent non explicite, la culture de l'urbanisme est fortement masculine, ainsi qu'a pu le démontrer entre autres. En particulier les secteurs dits « durs », ceux des techniques et de la finance, restent très homogènes, les femmes y étant sous-représentées. Il existe bien une culture de travail masculine : même si une femme peut bien s'entendre avec les collègues hommes, dès lors qu'elle est en situation de minorité, il lui faut accepter certaines conditions masculines de travail. Au-delà de la simple mise en dessins des projets, les initiatives visent aussi la mise en place de processus de participation adaptés aux groupes « invisibles » ou non respectés.

À l'issue de nombreuses expériences, et en partenariat avec l'université, le projet « Punt 6 » (Barcelone) a développé une philosophie de l'« urbanisme de proximité ». L'évidence empirique a été traduite dans une liste de recommandations pour les plans de rénovation urbaine ainsi que pour un programme de formation de professionnels, avec le support de l'Institut des femmes catalanes.

Illustrations régionales

La Région Zuid-Holland, la plus peuplée des Pays-Bas, a préféré opter pour le changement global d'attitude et de culture professionnelle. En vue d'améliorer la collaboration entre les départements sociaux (qui ont la connaissance la plus fine des réalités des différents groupes de population) et les départements spatiaux (plutôt techniques : circulation, infrastructure, logement, écologie...) et de diffuser une connaissance spécifique sur les relations genre-urbanisme, la Région a implémenté un programme à outils multiples. Entre autres : Définition de critères de qualité urbaine ; Conseils pour les communautés ; Études de terrain/projets pilotes ; Ateliers interdisciplinaires autour de situations concrètes ; Formation professionnelle, expositions à visées éducatives.

Un long chemin

Après trente années d'activisme et de recherche, on peut conclure qu'en urbanisme l'émancipation est toujours vue principalement comme une aide aux femmes à mieux assurer les performances qu'on attend

d'elles du point de vue de la version moderne du rôle féminin, et comme un « addendum ». Mais dans quelle direction avancer, dès lors que le genre est surtout considéré au titre de l'urbanisme de proximité et généralement accepté comme bénéfique pour tous ?

D'un côté, les mérites des initiatives de *gender planning* sont d'abord de maintenir vivant le modèle de création d'espaces publics de bonne taille et de haute qualité qui ne sont pas une évidence partout. En contrepoint, on peut s'interroger sur les budgets consacrés pour des expériences au nom du « genre ». L'association historique « femmes = foyers » ne réapparaîtrait-elle pas sous la forme nouvelle « urbanisme de proximité = toujours de petite échelle » ? Le lien fait entre le quotidien, « l'économie des soins » et le genre ne renforce-t-il pas les rôles stéréotypés pour les femmes ? Où sont passées les autres exigences, par exemple celle de l'intégrité physique, y compris dans les espaces publics ?

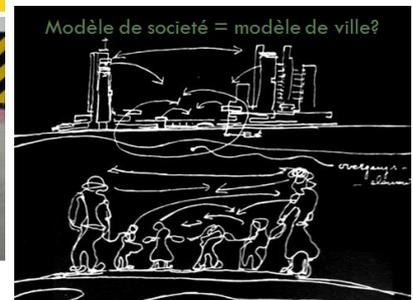
L'innovation dans les pratiques de l'aménagement par la stratégie de *gender mainstreaming*, en même temps qu'une représentation plus diversifiée dans les instituts et la participation, sont autant d'urgences pour répondre aux défis de l'urbanisme contemporain.



Stereotypes de genre

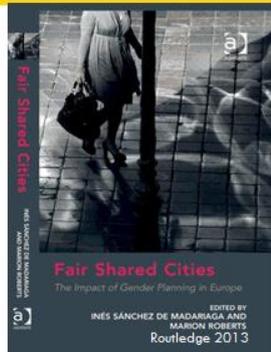


'Femmes' ou 'hommes' ne sont pas des catégories homogènes



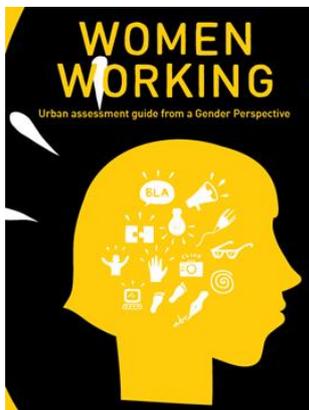
Cadre: Gender Mainstreaming

- A l'origine de genre dans l'urbanisme: les mouvements féministes;
- Declaration EU Gender Mainstreaming Amsterdam 1999
- Cadre législative National
- Action local



Usages de l'espace : emploi du temps = genrée

Femmes / rôle féminin	Hommes / masculinité
<ul style="list-style-type: none"> □ Transport en commun □ Travail domestique □ Journées interrompues □ Revenus plus modestes □ Soins des enfants/autres □ Expédient 	<ul style="list-style-type: none"> □ Voiture □ Services /outsourcing □ 9-5 □ Ressources financières □ Droit de regard □ Joueur □ Groupe à risques



Collectiu Puntó

Useful advice

- The meeting of different groups between and useful helps to incentivize the participation of people, both men and women and other neighbors.
- Within the programming of the city, the activity has an air of solidarity. The day and time of the meeting, Saturday afternoon, allowed the participation of more people as well as their passing through the plaza.
- This location allowed the activation of new people because the plaza not only has meaning for the community but also because of the proximity to school that is reached through its location, the headquarters of the District, commercial activities, and services on ground floors, and a small playground.

Urbanisme de proximité: benéfiques

- Meilleures conditions pour les 'obligations domestiques'
- Espaces publics 'à taille' de haute qualité
- Accès pour tou/te/s au ressources 'urbaines'
- Résultats plus durables par expertise des usager/e/s
- Grandes projets > qualité générale et permanente dans l'espace publique



L'urbanisme peut-il contribuer a l'égalité ?

Processus

- Quantité- %
- Positions, pouvoirs et responsabilités
- Culture professionnelle
- Visibilité
- Priorités: quel est l'objet d'aménagement
-

Contenus

- Legislative et règlements
- Distribution de fonctions (zonification)
- Typologie logement
- Infrastructures
- Occupation de terrain
-

Innovation de l'aménagement du territoire



L'urbanisme des contradictions au quotidien

- Jeu d'enfant ou parking?
- Innovation architecturale ou accessibilité?
- Nouvelles industries ou services de proximités?
- Investissements à long terme & nécessités urgentes
- Développement régionale & participation directe



Repenser l'urbanisme



Lorsque l'on cherche à mettre en œuvre un « urbanisme inclusif », on a tendance à définir des « groupes vulnérables » (« les femmes immigrées », « les parents isolés », par exemple) et à planifier pour eux au lieu de planifier avec eux. En d'autres termes, « les femmes se retrouvent à faire partie du décor, au lieu de faire partie des acteurs. »
[Fainstein et Servon 2005].

Les enjeux de l'intégration du genre : Claire Hancock, géographe, Université UPEC/Lab'Urba

Repenser la production et l'usage de l'espace urbain au prisme du genre

Des villes discriminatoires à l'encontre des femmes et d'autres Autres

- La violence interpersonnelle (harcèlement de rue, intimidation, agressions sexuelles...) attire une attention importante et méritée
- Mais il faut également prendre en compte la violence « systémique » ou structurelle dans la façon dont les villes sont conçues et gérées
- Penser la situation d'une majorité de citoyen-ne-s sous-représentée, et pour qui l'espace de la ville n'est pas utilisable ou ne l'est qu'au prix d'un inconfort considérable

Des piétons rue du Faubourg du Temple

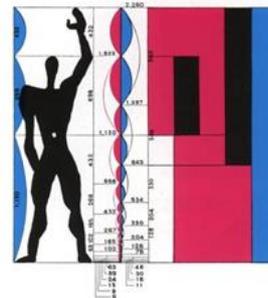


Images du groupe « Mobilités Urbaines Pédestres », Labex Futurs Urbains

Pourquoi repenser l'urbanisme au prisme du genre?

- Vision de la ville et de ses usages très restreinte, qui prend peu en compte les expériences **incorporées** de l'espace urbain
- Des points de vue situés qui ne se reconnaissent pas comme tels, des normes implicites
- Présupposés sur l'organisation de l'espace urbain (division entre domicile et lieu de travail, déplacements domicile-travail...) sans rapport avec les **expériences** de beaucoup de femmes (ou des jeunes, personnes âgées, des minorités, des personnes assumant le travail de reproduction sociale ou de *care*...)

Le « Modulor » de Le Corbusier (1943)



De la discrimination (spatiale) indirecte

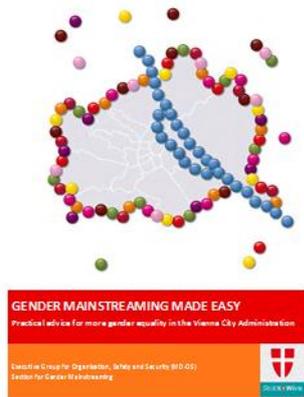
- La figure prétendument « neutre » du citoyen est en fait genrée, stéréotypée et sa dimension corporelle est niée
- largeur, hauteur et régularité des trottoirs, présence de bancs : rarement prise en compte par les automobilistes valides et d'âge moyen, mais cruciale pour les personnes âgées, celles et ceux qui se déplacent en fauteuil, poussent des poussettes, tirent des caddies... (publics « dépendants du local », *locally-dependent*)
- Démonstration claire de cette omission du corps: manque de toilettes publiques accessibles, insuffisance des toilettes pour femmes dans tous les lieux publics (voir Clara Greed, en français Julien Damon)
- Penser à partir des corps n'exclut pas la dimension et l'enjeu politique: il s'agit de « droit à la ville » et de la reconnaissance de la citoyenneté pleine et entière

des chartes européennes ou internationales : au-delà de l'égalité femmes-hommes, penser la **diversité** des usagers de la ville

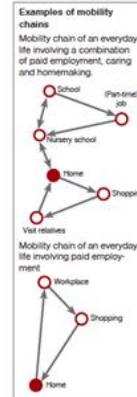


L'exemple viennois

A Vienne, création en 1992 d'un « Bureau des femmes », en 1998 intégration au plus haut niveau de l'administration de la ville



Chaînes de mobilité



Extrait du guide viennois *Gender Mainstreaming in Urban Planning*

Largueur des corridors de déplacement et vitesses de marche

Corridors for different widths of movement



Source: Co-ordination Office for Planning and Construction Geared to the Requirements of Daily Life and the Specific Needs of Women, 2005, p. 12

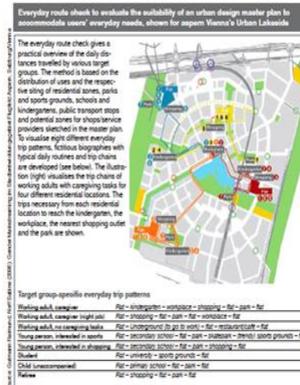
Walking speeds of different groups

The average walking speed differs markedly between individual groups.

Group	Speed	Time needed to travel one kilometre	Distance covered in 10 min
Persons with highly reduced mobility	Approx. 1.8 km/h	33 min	300 m
Young children, elderly persons, women and men with young children	Approx. 2.5 km/h	24 min	420 m
Children aged 6 to 10 years	Approx. 4.0 km/h	15 min	660 m
Adult females and males	Approx. 4.7-6.1 km/h	9-13 min	780-1,020 m
Adolescent girls and boys	Approx. 6.5 km/h	9 min	1,080 m

Source: Meisch, 1985, own chart with additions

L'espace et le temps



Parmi les principes émis par la ville de Vienne

- **Espaces publics de qualité** se prêtant à une **diversité d'usages** et susceptibles de répondre aux besoins différenciés des usagers
- Promotion des **moyens de transport « doux »**: création de réseaux continus pour la marche, le vélo, les transports en commun, rendre les déplacements piétonniers agréables (trottoirs larges, bancs...), **éviter les barrières**
- Assurer la **sécurité** et le sentiment subjectif d'être en sûreté
- **Aménagement prenant en compte les nécessités de la vie quotidienne**, et en particulier de la vie quotidienne des enfants de moins de 12 ans, personnes âgées ou à mobilité réduite, et personnes qui les accompagnent, portent des courses...

Outils et procédures préconisées

- S'assurer que des aménageuses et des aménageurs participent aux projets
- Aménager en **intégrant les activités de différents services**
- Anticiper les usages futurs des espaces, et les possibles concurrences entre usages
- **Évaluer tous les projets au prisme du genre**, en s'interrogeant sur **les pratiques quotidiennes des espaces**
- **Processus participatifs avec des résultats différenciés entre hommes et femmes**
- Aménager sur la base de ces résultats
- Communiquer en direction des femmes et des hommes

« Fair-shared cities », des villes partagées équitabement

- Une logique de « justice spatiale » : donner plus à celles et ceux qui ont moins (budget, ressources, services, espace, temps...)
- Inciter les aménageurs et urbanistes à faire un diagnostic exhaustif et soigneux des usages et des pratiques
- Ne pas prévoir de place pour les usages ou usagers « indésirables » ne permet pas de les abolir... éviter de rendre certains groupes responsables d'une violence dont les racines se trouvent dans un aménagement qui anticipe insuffisamment la diversité des usages et ne leur fait pas place
- la présence en public de catégories de personnes diverses contribue au sentiment de sécurité (« contrôle social désirable »), et pas le vide ou l'urbanisme dissuasif (ni la vidéo-surveillance)

Du travail en perspective...

Projet en cours « Le Pari(s) du genre », 2015-2016

- Données statistiques « sexuées » qui existent mais sont rarement mises en forme et mises à disposition
- Travail comparatif sur les politiques publiques à Paris, Berlin et Barcelone
- Enquêtes ethnographiques sur des quartiers centraux de la ville, avec utilisation de méthodologies visuelles (film et photo)

Dissocier enjeux de genre des quartiers « sensibles » où tendent à les situer les injonctions gouvernementales : c'est dans toute la ville, et y compris dans les « beaux quartiers », et sur les plus prestigieuses places, que se posent les questions de genre...

Contact : hancock@u-pec.fr

Quels sont les ressorts pour agir ?

Les marches exploratoires : Marie Dominique de Suremain, Maturescence (1)

Les marches exploratoires pour la sécurité et la liberté des femmes dans l'espace public : FREINS ET LEVIERS DE LA PARTICIPATION.

Ces marches exploratoires ont été mises au point et expérimentées dans deux régions du monde : le Québec et l'Amérique latine (2).

Cadre des concertations au Québec :

- A Toronto : 140 quartiers diagnostiqués et transformés avec le Comité Métropolitain d'action contre les violences envers les femmes et les enfants (METRAC).
- A Montréal : le comité d'action femmes et sécurité urbaine constitué entre la ville et les associations de femmes (CAFSU).

Cadre des concertations en Amérique Latine :

Medellin, le réseau latino-américain Femmes et Habitat, avec ONU Habitat (bureau genre et habitat) et des villes. Bogota, (Colombie) : conseil consultatif des femmes, permanent (suite à différentes commissions autour du plan de développement du district capital). Rosario (Argentine)...

Initiatives en France :

- Arcueil, en 2000, Daphné
- L'île-Saint-Denis, Montreuil, Dreux et Drancy 2009-2010. Ces expérimentations ont donné lieu à la publication d'un **guide méthodologique des marches exploratoires** (3).
- Gennevilliers : ville, associations, comité France Médiation (10 villes mobilisées en 2015)
- Des villes se mobilisent (Paris, Boulogne, St Etienne, Châtellerauld)
- La RATP s'engage.

Diagnostiquer, s'organiser proposer, agir :

- Une recherche action, un diagnostic en marchant pour identifier des causes sociales et urbanistiques des inégalités entre femmes et hommes dans l'espace public, sur lesquelles agir ensemble, habitantes et ville.
- C'est une revendication des femmes à accéder et partager l'espace public, à diminuer le harcèlement de rue et facteurs du sentiment d'insécurité et d'illégitimité, et à participer davantage à la politique publique d'aménagement de la ville (demande nouvelle).

Les marches exploratoires, une méthode en 4 étapes

1. Préparation: marcheuses et décideurs
2. Réalisation de plusieurs marches
3. Analyse, rapport, restitution publique
4. Suivi des réalisations et propositions

Des Outils : cartographie sociale (4), questionnaire, terrain, débat.

1- voir : <http://www.maturescence.fr/nos-savoir-faire-1/marche-exploratoire/>

2- Voir les ACTES du séminaire « égalité femme-hommes et Ville » organisé en février 2014 par la Ville de Paris (contact : Christine.guillemaut@paris.fr)

3- voir : <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf>



Les 6 questions à se poser (ce qui me fait sentir bien ou mal ?) :

1. Savoir où on est et où on va.
2. Fréquentation hommes et femmes.
3. Voir et être vue.
4. Entendre et être entendue.
5. Recours et secours (commerces, gardiens, associations, animation, solidarité).
6. Aménagement, urbanisme (ponts, couloirs, recoins), entretien et propreté.

Valeur ajoutée pour la démocratie participative :

- Donner une voix aux « sans voix », augmenter le pouvoir d’agir.
- « Faire sortir les femmes de leur appartement », créer de nouveaux collectifs.
- Expertise d’usage et apprentissage de la ville.
- Des propositions pour tous et toutes : marqueur d’inclusion sociale.



Les FREINS à la participation :

- Craintes des acteurs-ville : des « exigences » impossibles à satisfaire, peur de décevoir.
- Craintes des habitantes : qu’il ne se passe rien.
- Jeux d’acteurs : l’inter-services, l’inter-élu-es, l’inter-associations = trop lent/trop vite, interférences.
- Violences de genre dans l’espace privé VS dans l’espace public, centre VS « quartiers sensibles ».
- Pourquoi les femmes, si on veut la mixité ?
- Les moyens de la concertation.

Les LEVIERS de la participation :

- Formation-accompagnement des acteurs/trices.
- Méthode éprouvée : s’appuyer sur les outils, aller jusqu’au bout, ne pas sauter une étape.
- Nécessité de relais pour « aller chercher » les femmes, soutenir la formation du collectif, l’analyse, le débat.

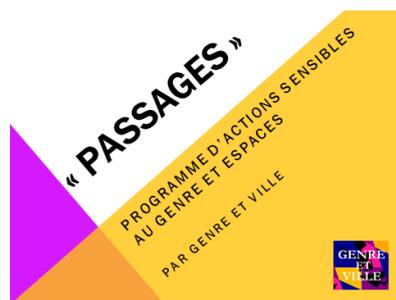
4- La démarche de *cartographie sociale* a été créée en Colombie : elle consiste à construire une représentation graphique et collective d’un quartier.

- Reconnaître les injonctions, agressions, évitements pour se déculpabiliser, se déconditionner, augmenter le pouvoir d'agir des femmes, vers la mixité.
- Articuler les propositions concrètes et l'analyse.

LES PRECONISATIONS (des exemples) :

- Recommandations sur « l'humain », sur l'espace public, sur l'espace privé, les équipements
- Signalisation, éclairages mieux placés
- Mixité de l'usage d'un square au nom féminin
- Diminuer le harcèlement de lycéennes.
- Des toilettes publiques H/F près d'un marché.
- Un tunnel inutilisé à réaménager, une négociation avec des jeunes squattant une place.
- Ouvrir des commerces le soir, traiter un chantier.

Lire la ville « genrée » : Chris Blache, plate-forme « Genre et Ville »



Objectifs : A travers un programme réalisé en co-construction

- Analyser les inégalités de genre sur un territoire et créer un socle de données genrées sur les usages de l'espace et des équipements publics.
- Faire un travail de formation et de sensibilisation sur le terrain et auprès des différentes instances d'un territoire.
- Contribuer à l'éveil de la légitimité de chacun·e dans l'espace public à travers des actions mixtes et non mixtes.
- Développer des projets tant au niveau des aménagements que de l'organisation vers une plus grande égalité.
- Les évaluer, les pérenniser, les faire évoluer.

Les Marches Sensibles

Les Marches Sensibles sont proposées comme un moment de reprise de contact entre soi et son environnement, ailleurs que dans une démarche fonctionnelle. Ce changement de posture doit permettre d'intégrer d'autres modalités sensorielles qu'uniquement visuelles. Avec les habitant·es, l'objectif est d'étendre le champ d'une collaboration au-delà de l'inventaire d'un diagnostic en marchant. De relire son quartier « vécu » et de participer à sa redéfinition. Avec les professionnel·le·s, l'objectif est de faire abandonner petit à petit son rôle d'expert·e technique et esthétique, expertise souvent forgée par le regard, et de ramener l'interaction, la co-construction, l'interdisciplinarité, et le vécu sensoriel dans la conception des espaces.

LE PROTOCOLE

QUI MARCHE?

MARCHER COMME SI ON ÉTAIT QUELQU'UN D'AUTRE... Une sorte de travestissement intérieur... Chacune, chacun, se choisit une autre identité que la sienne. Une jeune fille ou garçon, une personne âgée, un·e enfant, une personne handicapée, un autre homme (que soit même), une autre femme (habillée en jupe/en pantalon), un·e étranger·e au quartier, jamais venu·e ici, un touriste, avec mon amoureux·se...

COMMENT ON MARCHE ? L'ÉTAT D'ESPRIT DE LA FLÂNERIE

La flâneuse et le flâneur, se définissent comme des êtres urbains, se caractérisant par un rapport personnel, unique et fugitif avec la ville. L'espace urbain invite à la promenade en infléchissant des modes de déambulation particuliers. Il s'agit de se réapproprier les lieux en les réinvestissant par sa flânerie contemplative » Pierre Sansot dans Poétique de la ville. Flânerie qualifiée également de « mise en jeu constante » de l'expérience individuelle selon David Le Breton dans l'Eloge de la Marche.

DEPART

- Un ou deux groupes ou plus
- Sur un circuit proposé par nos soins

- Avec 3 pauses - moments d'échanges
- Une partie du circuit s'expérimente en silence
- Sur d'autres parties du circuit d'autres sens sont privilégiés, l'odorat, la vue, le toucher...

1er ARRÊT : MOMENT D'ÉCHANGE : Evoquer ses ressentis (en fonction de la persona qu'on a choisi) et proposer des situations (aller aux toilettes, être fatigué-e, avoir envie de lire un livre, embrasser sa copine/son copain à l'abri des regards).

2ème ARRÊT : MOMENT D'ÉCHANGE : Evoquer ses ressentis. (Option) On tire au sort une deuxième personnalité.

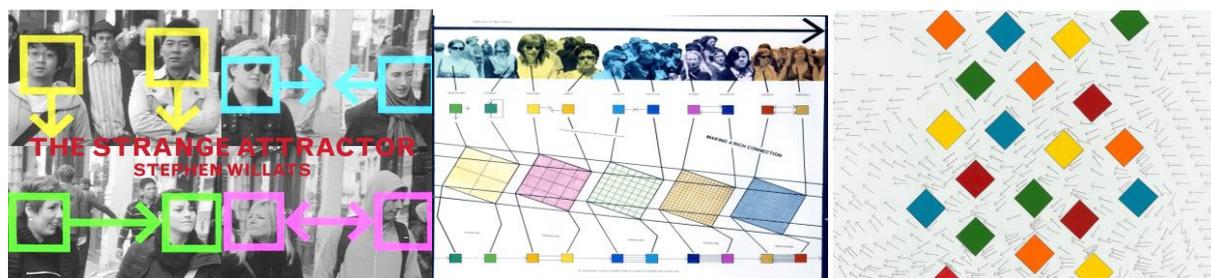
ARRIVEE : MOMENT D'ÉCHANGE : Chaque groupe raconte ce qu'il a vécu. Chaque personne donne un mot clef synthèse de son expérience.



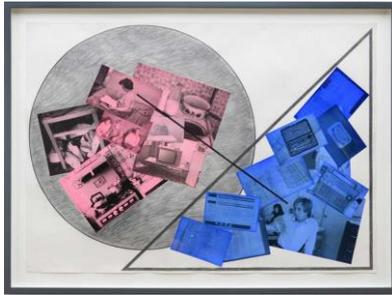
Mise en lumière de notre approche participative, dynamique et sensible à travers les travaux d'unE artiste

Stephen Willats « A PROPOS DE NOTRE FACON DE VIVRE » : «Stephen Willats examine le processus de la communication entre individu-e-s, ainsi que les signes et les symboles qui les entourent au quotidien. Au lieu de travailler dans les limites d'un environnement standardisé, il compte sur la participation de la/du spectatrice/eur et stimule son potentiel à comprendre et considérer ses propres capacités de perception, afin de développer des nouvelles manières d'imaginer la vie» (Paris-Art).

« Je vois le monde dans lequel nous vivons comme une expérience multi-sensorielle »



« Une fonction de mon travail consiste à faire évoluer la perception qu'ont les gens d'une culture déterministe des objets et du bâti, vers une infinité de possibilités inhérentes à une communauté de personnes, à la richesse de sa complexité et à sa capacité à s'auto organiser. L'art jouant un rôle social interactif et dynamique.»



Sortir du déterminisme des identités (Copyrights Stephen Willats).

«Travailler à générer des contre-perceptions des institutions et de son environnement, par rapport auxquels la vie a été rendue dépendante»

«La vie n'est pas un plan en deux dimensions. Lorsqu'on marche dans la rue, la sensation n'est pas seulement visuelle, mais tactile et sonore »

«Les cartes portées sur ce vêtement peuvent être réarrangées à tout moment par les personnes que vous croisez. Vous pouvez l'accepter passivement ou interagir. La mosaïque en résultant est l'expression des échanges, de votre perception par les autres, et de l'image que vous souhaitez donner de vous-même. »



www.genre-et-ville.org

Nouveaux services, nouveaux usages : Renaud Paque, APUR

L'Atelier parisien d'urbanisme, APUR, association loi 1901 créée en 1967 par le Conseil de Paris, a pour missions de documenter, analyser et développer des stratégies prospectives concernant les évolutions urbaines et sociétales. Il est avant tout une plate-forme partenariale au service des politiques publiques d'aménagement et de développement aux échelles parisiennes et métropolitaines.

L'APUR est un éclairer dans la mise en place de la métropole Grand Paris autour des compétences de la future métropole telles que définies dans le texte de la loi Maptam et une plateforme d'échange, de diffusion et de construction communes auprès des collectivités et acteurs publics de la Métropole.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 90 salariés, architectes, ingénieurs, économistes, géographes, sociologues, démographes, cartographes qui observe et analyse les évolutions de Paris et de sa métropole, à l'appui de ses bases données démographiques, économiques, sociales ou immobilières qui sont pour la plupart en open data, tout comme ses études, sur le site www.apur.org

L'APUR est une plate-forme partenariale, qui s'attache à renouveler les méthodes d'étude et de réflexion, notamment en travaillant en ateliers qui associent toutes les parties prenantes du fait urbain. Il intègre notamment dans sa réflexion les questions en lien avec l'égalité entre tous les habitant-es, la diversité des usages de la ville et le vivre ensemble dans la cité.

L'APUR a notamment réalisé en 2012/2013 une étude sur les jeunes à Paris, en lien avec la Mission jeunesse et la Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Paris, qui a permis de dessiner un portrait social et démographique de la jeunesse parisienne. Des éléments de diagnostic, des pistes de réflexion et des «cartes sensibles » ont été établis. Un focus a été fait à cette occasion sur les usages de la ville par les filles et les garçons. Des pistes d'action ont été tracées, développées depuis dans ses travaux sur le devenir de l'espace public, du fait des nouveaux usages et l'importance qu'il revêt par rapport au public «jeunes», en mettant les jeunes en situation de coproduction.

Par ailleurs, l'APUR a fait paraître dans sa note n°86 en mars 2015 un constat des inégalités persistantes entre femmes et hommes. Il en ressort que des inégalités se manifestent dans tous les aspects de la vie courante mais qu'elles tendent à s'estomper dans certains domaines comme le niveau de formation scolaire et l'accès à l'emploi alors qu'elles restent marquées en matière de niveaux de salaires et de travail à temps partiel. La note s'intéresse notamment aux indicateurs de conditions de vie qui aident à cerner les inégalités femmes hommes.

L'APUR est actuellement engagé dans une réflexion sur les transformations de l'espace public parisien, qui doit se métamorphoser en un espace de service à la fois sociaux, sociétaux, écologiques voire économique. Il participe à ce titre aux réflexions engagées pour le réaménagement de 7 places à Paris et sur les Champs Elysées, en contribuant à affiner les diagnostics et établir des pistes de réflexion, pour l'élaboration des plans-programmes qui verront le jour dans les mois qui viennent.

Le projet « 7 places » :

**Laurence Daude, Direction voirie de déplacement (Ville de Paris)
et Jean Christophe Choblet, PAVEX, SG Ville de Paris**

Le projet de réaménagement de 7 places parisiennes (Bastille, place de Fêtes, Gambetta, place d'Italie, place de la Madeleine, place de la Nation, Panthéon) se présente de la façon suivante :

OBJECTIFS

- requalifier et rééquilibrer l'espace public au profit des piétons, des circulations douces et de la présence du végétal
- diversifier et intensifier les usages de l'espace public
- en assurer l'accessibilité à tous
- améliorer le lien de chaque place et son environnement proche.

Une **CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE** a été organisée entre le *20 juin et le 25 septembre* selon les **MODALITÉS** suivantes :

- déposer des observations et avis sur « idee.paris » pendant au moins 5 semaines
- une exposition dans les 8 mairies d'arrondissement concernées
- la mise à disposition d'un registre dans les 8 mairies d'arrondissement concernées

Des informations ont été mises en ligne sur « paris.fr » :

- Par localisation
- Par thématique : Déplacements et accessibilité ; Identité, patrimoine et paysage ; Pratiques, usages et animations ; Économie circulaire et innovation ; Autres.

Quels sont LES ENJEUX PARTAGÉS À L'ENSEMBLE ?

DES PLACES DES PLACES ACCESSIBLES À TOUS

- traverser plus facilement la place pour les piétons
- sécuriser les déplacements et prévoir des voies dédiées pour chaque mode de transport
- réduire la part de la voiture mais favoriser une circulation automobile fluide

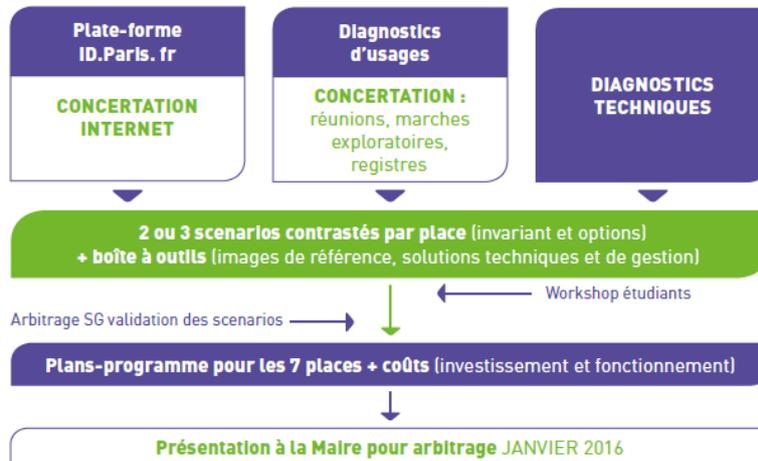
DES PLACES ANIMÉES ET REPOSANTES

- passer du temps sur la place : assises, jeux, coins lecture...
- apporter plus de végétalisation sous différentes formes
- prévoir des usages mixtes, pour mêler toutes les générations
- penser la place comme un espace modulable et laisser des espaces libres pour permettre une appropriation par tous, et des usages qui se renouvellent
- pour les places emblématiques, sensibiliser sur leur histoire avec des modes de communication pédagogiques et innovants
- rendre les places plus saines du point de vue de l'air et moins bruyantes
- penser le réaménagement des places de manière à assurer leur entretien et leur propreté.

Le PROCESSUS DE DÉCISION SUR LES PLANS-PROGRAMMES prévoit de CONSTRUIRE UN DÉROULEMENT INTÉGRANT TOUS LES ACTEURS DÉCISIONNELS

- octobre 2015 : Mini séminaire de restitution, sur la base des plans-programmes, des coûts et d'une analyse multicritères
- novembre 2015 : Bilan en COPIL / Présentation à la Maire de Paris et arbitrage
- décembre 2015 : Lancement de la phase de détermination des usages et de définition des besoins en événementiel, ateliers de concertation spécifique.

LES PLANS-PROGRAMME : PROCESSUS D'ÉLABORATION



Prendre en compte le genre dans l'espace public, c'est prendre conscience de ces inégalités et tenter d'y remédier. Pour faire émerger des idées nouvelles, des outils existent, comme les échanges privilégiés (en veillant à écouter et faire entendre la voix des femmes de la même manière que celle des hommes), comme les marches exploratoires (pour mesurer le ressenti les femmes de et dans l'espace public).

Christophe Najdovski adjoint à la Maire de Paris

Christophe Najdovski réaffirme la volonté de la Ville de Paris de prendre en compte la question de l'égalité et notamment par le genre dans l'espace public. La question de l'**accessibilité universelle** (technique et pratique) est le leitmotiv des politiques publiques de cette mandature.

Jacques Baudrier, conseiller de Paris

Dans le cadre de **mes différentes fonctions d'élu au sein de la ville de Paris**, j'ai eu l'occasion de me confronter à des sujets et des situations qui mettent en avant la posture et les inégalités des femmes face aux hommes dans la ville et dans la conception même des espaces urbains. J'ai à la fois « expérimenté » et participé à l'aménagement de notre espace public durant la mandature 2001-2008 en tant qu'adjoint à la voirie dans le 20^e arrondissement, puis aux aménagements urbains en tant qu'adjoint à l'urbanisme et l'architecture toujours dans le 20^e et désormais sur l'ensemble du territoire de Paris et la Métropole en tant qu'élu chargé de l'architecture et des GPRU.

Je peux donc encore constater que dans le domaine de l'urbanisme, nous sommes confrontés aujourd'hui à différentes formes d'exclusion : et l'on retrouve cela à la fois dans la création architecturale et urbaine, dans la participation et la concertation pour l'ébauche des projets et dans l'usage même des lieux. Encore trop de populations subissent l'exclusion et nous modifions régulièrement nos manières de faire la ville pour donner la parole à toutes et tous, pour en tenir compte et prendre les bonnes décisions.

Fort heureusement, certaines exclusions disparaissent progressivement par la mise en place de règles ou de lois comme par exemple l'« accessibilité ». Mais ce serait fou d'en arriver à caser les femmes dans un numéro d'article de loi plutôt que d'intégrer tout naturellement la mixité d'usage dans nos conceptions des espaces. La difficulté est de réaliser et d'accepter qu'aujourd'hui notre ville est façonnée d'une manière qui ne facilite pas l'intégration de toutes et tous.

Il faut aboutir à une mixité des espaces que ce soit pour donner la parole et la place aux jeunes (car eux aussi qui ont du mal à trouver leur place en ville) avec la notion d'intergénérationnel, que ce soit pour donner une réelle place aux femmes et aux jeunes femmes.

La concertation a encore des failles et nous constatons trop souvent la place forte des hommes. Aujourd'hui, il faut donc aller à la rencontre des femmes et les marches exploratoires (comme cela a été fait à Belleville avec le centre social) sont un moyen de venir à elles et de recueillir leurs paroles, leurs pensées et leurs besoins. Les nouveaux outils numériques permettent aussi de donner une place à toutes et tous **pour plus de participation et de concertation**. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître la proportion de contributions faites par les femmes et les hommes dans le cadre du budget participatif qui a pris une forte ampleur : plus de 5500 contributions pour la session 2015.

Le développement et la modernisation des transports en commun dans la ville permettent aussi aux femmes de se déplacer plus facilement et en meilleure sécurité. C'est d'ailleurs dans mes autres fonctions que j'exerce, en tant qu'administrateur au STIF, que je suis amené à défendre des projets qui vont dans ce sens pour faciliter le déplacement de toutes et tous en ville et dans notre Métropole, de jour comme de nuit.

Les projets urbains des quartiers populaires que je porte et que je défends, doivent répondre à des problématiques d'équité des espaces dans le choix des programmes : la réalisation d'équipements publics

et le fait que la Ville de Paris ait augmenté par exemple de manière importante le nombre de crèches joue un rôle important pour les mères isolées qui sont en difficultés avec des enfants en bas âge.

La conception même de ces équipements publics est primordiale aussi. **Dans le cadre des jurys d'architecture** que je préside à la Direction du Patrimoine et de l'Architecture, nous avons décidé de donner une place plus importante aux agences d'architectes femmes qui sont moins souvent dans les équipes retenues. Cela fait partie de nos critères de sélections.

Le vaste programme de la mandature dans le domaine de l'espace public avec le réaménagement des 7 places, les Berges rive droite, les Halles, les nouveaux quartiers tels que la porte de Vincennes, Paris-Nord Est ou Bercy-Charenton,... sont autant de lieux qui doivent nous permettre de favoriser « un aménagement de l'espace public en partage ». La Ville de Paris sait toujours montrer l'exemple dans bien des domaines, alors apprenons à **faire la ville ensemble en tenant compte de toutes et tous pour la rendre encore plus accueillante, accessible et durable.**

Focus sur le sport et les loisirs dans la ville : Edith Maruéjols, géographe du genre, bureau d'études L'ARObE

Le « genre » est le système qui organise les relations femmes/hommes (les relations femmes/hommes soutiennent le système) dans le sens de la domination du groupe social des hommes en instaurant l'inégale valeur. La différence n'est pas (plus) légitimée par des différences biologiques, innées, intrinsèques à la nature. Il s'agit d'une différence structurelle, systémique et hiérarchisante.

Des stéréotypes au sexisme : hiérarchisation et domination

La performance du système est conditionnée selon deux « principes » : la stéréotypie des groupes sociaux de sexe et le sexisme. Les stéréotypes sexués fonctionnent selon deux modes, l'affirmation de la différence entre les deux groupes sociaux femmes/hommes (la binarité absolue) et l'uniformisation à l'intérieur de chaque groupe (la femme, l'homme). Ils impliquent la normalisation des rôles sexués dès le plus jeune âge: qu'est-ce qu'être une fille, qu'est-ce qu'être un garçon ? Le sexisme est le processus de hiérarchisation des deux classes sexuelles ainsi obtenues, instaurant l'inégale valeur entre le groupe des femmes et celui des hommes. Appartenir au groupe des hommes est plus valorisé.

Un système : La valence différentielle des sexes



Hypothèses : La mixité filles/garçons puis femmes/hommes est un préalable à la « déconstruction des stéréotypes sexués » si elle s'appuie sur la possibilité de renverser un rapport de force et si elle s'adjoint l'objectif d'égalité. L'égalité en tant que concept politique doit être mesuré afin d'être opérant dans la lutte contre le sexisme. L'égalité n'est pas l'effacement des différences mais ... le contraire de l'inégalité : Mesurer l'égalité redistribution, l'égal accès et l'égal valeur.

Le portrait statistique des pratiques de loisir

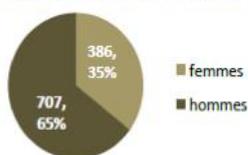
Etudier les pratiques : le souci d'objectivation des données pour rendre opérationnelle la mesure de la mixité et des (in)égalités (redistribution, accès, valeur).

✓ Existe-t-il des lieux dans lesquels les filles et les garçons se retrouvent ensemble pour pratiquer une activité commune? Les pratiques de loisir des adolescent/es sont-elles égalitaires ?

✓ Analyse des pratiques sportives et culturelles de 4591 jeunes, filles et garçons ayant entre 6 et 18 ans. 15 707 journées enfant analysées dans les équipements d'animation jeunesse.

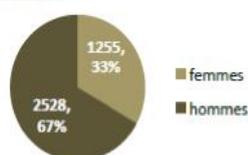
Quel que soit le secteur sportif étudié (sports proposés par les municipalités et fréquentation des clubs), on comptabilise 1/3 de pratique féminine pour 2/3 de pratique masculine.

Fig. 63 : Pratiques sportives municipales, hors clubs, des 8-18 ans, toutes communes confondues

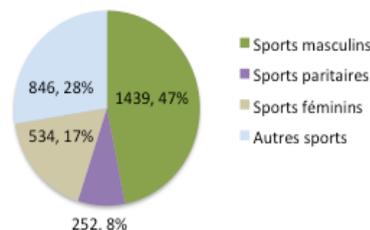


Création Edith Maruéjols (2011)

Fig. 64 : Pratiques sportives en clubs, 8-18 ans, toutes communes confondues



Pourcentage de Licencié/ées par disciplines en fonction de degré de mixité par rapport à l'ensemble de l'effectif licencié



- ✓ Les sports masculins non mixtes engrangent presque 50% de l'effectif des clubs
- ✓ Les pratiques féminines non mixtes accueillent 17% de l'effectif global
- ✓ La pratique paritaire dans les sections est marginale et ne regroupe que 8% des licencié/es
- ✓ Presque 2 garçons sur 3 (67%) privilégient une pratique sportive dans l'entre soi
- ✓ Pour 48% des licenciées dans l'entre soi d'un sport de « filles ».

Séparés, le sport masculin prend le pas sur le sport féminin, tant au niveau des licenciés que des moyens dédiés aux clubs, que de la valorisation des performances. Le rééquilibrage passe alors non pas par la catégorisation des sportifs en fonction de leur niveau de performance, mais bien par la proposition d'une pratique sportive alternative.

Les défis de l'accès aux sports pour toutes et tous.

La valence différentielle des sexes se joue dans le monde sportif à travers, notamment, l'hégémonie des sports masculins dans le processus décisionnel des clubs. Obtenant le plus de créneaux, des terrains parfois dédiés (foot, rugby), des vestiaires, la création d'écoles (au sens centre de formation), une couverture médiatique, une pratique « de masse », les « petits clubs » rencontrent alors de nombreux obstacles pour pérenniser une discipline anecdotique dans le monde des sports rois.

Le rééquilibrage passe alors non pas par la catégorisation des sportifs en fonction de leur niveau de performance, mais bien par la proposition d'une pratique sportive alternative : le « jeu ensemble » femmes/hommes mais aussi valides/non valides, français/étrangers, grands/petits, costauds/fluets....

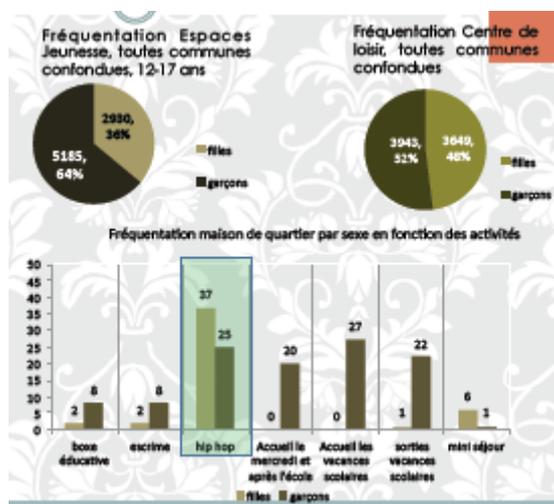
Ce secteur de loisir n'est pas, non plus, le domaine de refuge des filles. Les loisirs artistiques et culturels demeurent toutefois fortement attachés au stéréotype « activités de/pour filles », pour preuve la pratique de la danse uniquement féminine. 11 fois plus de garçons privilégient le sport au dépend de la danse ou de la musique pour leur loisir (3).

Les espaces jeunesse n'échappent pas à une division sexuée des pratiques. La fréquentation masculine est supérieure à celle des filles dans tous les équipements dédiés aux 12-17 ans alors qu'en centre de loisir (6-11 ans), on comptabilise autant de filles que de garçons. Ces résultats traduisent, bien souvent, le projet implicite de ces structures à savoir l'accueil des jeunes garçons « difficiles » et les politiques publiques construites sur le décrochage scolaire (des garçons). Le passage de l'école primaire au collège et l'entrée dans « l'adolescence », marquent le retrait des filles des espaces et équipements de loisir et l'éloignement de l'espace public. La rue est alors espace de jeu des garçons comme en témoigne, entre autre, la fréquentation des city stades et des skates parcs. Et les loisirs autonomes/autodidactes (non encadrés) sont là encore une pratique masculine (musique du monde, musique urbaine).

Le décrochage des filles : Du centre de loisir à ...

5- 1 533 filles inscrites en musique ou danse, 1255 filles licenciées en Clubs sportifs. 2 216 garçons en écoles de musique contre 2528 titulaires d'une licence sportive.

Les statistiques par sexe montrent un phénomène très caractéristique de décrochage des filles. Si elles fréquentent presque à égalité avec les garçons les centres de loisir, leur proportion chute de façon très importante dans la fréquentation des espaces jeunesse. La présence des filles dans ces espaces est circonscrite à des activités spécifiques, des pratiques « autorisées ». Les garçons bénéficient d'un plus large panel d'activités et utilisent le lieu plus « librement ».



Les espaces dédiés aux jeunes (12-17 ans) se disent neutres, mais sont en fait des espaces masculins ; les considérer comme tels permet de travailler sur l'hypothèse de la (non) mixité. Le lieu offre la possibilité de dépasser l'argument essentialiste, l'idée qu'il existât une nature, des différences biologiques qui ne rendent pas possible la pratique mixte. En effet, la Maison des jeunes ne propose pas, a priori, des activités qui nécessitent de la force physique, ni ne fait appel à des dispositions naturelles qui, de facto, excluraient les filles.

De plus, les projets pédagogiques des structures axent l'intervention sur l'autonomie des jeunes, la prise de responsabilité dans la construction de leurs loisirs, souvent aussi sur le principe de mixité sociale et ou culturelle. Le lieu s'appuie fortement sur les valeurs de l'éducation populaire. La Maison des jeunes est donc le cadre idéal d'observation des pratiques filles, garçons, sauf que l'on n'y trouve encore trop peu (ou pas) de filles. Le décrochage de l'espace public des filles se pose avec force à travers l'analyse de leur non-participation dans cet espace.

LES FILLES GRANDES OUBLIÉES DES LOISIRS PUBLICS

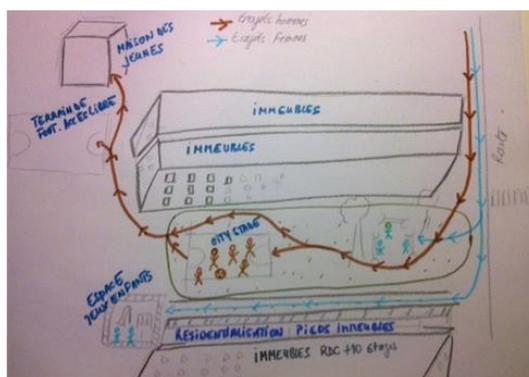
L'offre de loisirs subventionnée s'adresse en moyenne à deux fois plus de garçons que de filles.

- **Inégalité** : Les activités non mixtes masculines sont beaucoup plus importantes que les activités non mixtes féminines.
- **Non mixité = renforcement des inégalités** : Les filles décrochent à partir de l'entrée en sixième. Elles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes.
- **Invisibilité** : La constitution d'espaces de loisir spécifiquement masculin, valorisation des « cultures masculines ».
- **Performativité du Genre** : C'est également dans l'aménagement urbain que cette inégalité entre les femmes et les hommes, est renforcée. La définition des politiques urbaines ne prend pas en compte ou très peu la dimension sexuée de l'usage de l'espace public.

Tout comme les politiques en direction de la jeunesse s'adressent « aux jeunes », les politiques d'aménagement s'articulent autour de l'usager, l'habitant. La neutralité des discours cache bien souvent une conception de l'espace répondants aux préoccupations de l'usager homme actif. Elle répond à ses besoins de déplacement domicile/travail et à sa demande de loisirs masculins (stades de foot, boulo-drome,

skate parc, équipements sportifs en accès libres etc.). Les femmes ont une mobilité dont l'enjeu est l'articulation des temps sociaux (6). Elles sortent moins longtemps du domicile que les hommes, effectuent plus de déplacements et utilisent plus souvent la voiture plus rapide et sécurisante. Les temps des femmes et des hommes en ville ne répondent pas aux mêmes exigences et conditionnent des usages différenciés.

Les différences paraissent évidentes, naturelles, et n'ouvrent pas systématiquement sur une réflexion politique ou technique qui permettrait l'amélioration de l'usage de la ville par les femmes. A ces contraintes s'ajoute le poids des stéréotypes sexués, du sexisme, actifs dans le processus d'une forme de retrait des femmes dans la ville. L'aménagement du territoire sous l'angle du genre doit intégrer l'auto limitation des femmes elles-mêmes à user librement de la ville, impact majeur de la mixité. L'observation des flux de déplacements femmes/hommes réalisée pour l'étude des espaces et équipements du loisir des jeunes met en évidence des stratégies d'évitement des jeunes femmes.



Exemple : le trajet pour accéder à l'équipement de loisir ne peut être parcouru sans être confronté à un moment ou à un autre à un regroupement d'hommes. La Maison des jeunes s'en trouve reléguée et peu accessible aux jeunes filles. Les jeunes femmes font les premières expériences du sentiment d'insécurité et de stratégies de protection à l'échelle du quartier dans lequel elles vivent. L'aménagement influence les pratiques et préfigure les usages. La construction d'un city stade et la délimitation d'une aire de jeux pour enfants ont institutionnalisé des espaces masculins et féminins légitimes. Les femmes traversent peu les « zones masculines », parce qu'elles pensent tout simplement qu'elles n'ont rien à y faire et parce qu'elles anticipent la relégation vers l'espace domestique et semi privé. On peut faire l'hypothèse qu'un espace vert central peu qualifié offrirait une neutralité relative et une mixité dans laquelle les personnes âgées, les enfants et les adultes pourraient se retrouver.

RE AGIR : LA POLITIQUE EGALITAIRE INTÉGRÉE

Une politique qui tient compte de l'égalité femmes-homes doit prendre en compte les points suivants :

- **Objectiver** : La statistique sexuée : Quel est l'impact des politiques publiques sur les femmes et les hommes ?
- **Observer** les pratiques: Comment s'organise la (non) mixité ? Qu'en est-il de la division sexuée du travail ?
- **Sensibiliser/Former** les acteurs éducatifs : Dans quel cadre puis-je intervenir ? Egalité politique (mission de service public : égale redistribution, égal accès, égale valeur) ; Mixité active ; Autorité/Genre ; Inter culturalité/inter-sectionnalité.
- **Intervenir** : Définir un projet éducatif égalitaire, interroger la division sexuée du travail, proposer des actions avec les enfants, les jeunes, les parents, les acteurs éducatifs.
- **Mesurer** : La statistique sexuée ; l'échange entre les professionnel/les ; produire de la réflexion/théorie sur les pratiques.
- **Communiquer/Rendre visible** : Lutter contre les stéréotypes sexués (images véhiculées) et proposer une alternative à la norme.

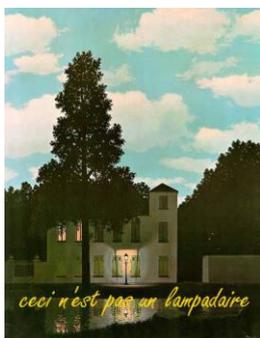
6- Rapport d'étude de l'agence d'urbanisme de bordeaux métropole aquitaine du 30 juin 2011 co-production aurba et ADES/CNRS.

Focus sur l'éclairage public : Pascale Lapalud, plate-forme Genre et Ville

ECLAIRER LA VILLE. « L'appropriation de l'espace urbain, oui, le jour; pas la nuit. Les hommes te font très bien sentir que si tu n'es pas dans ton foyer, c'est que tu es leur cheptel, leur bétail ; ils sont en droit de t'appeler, te regarder, te déshabiller du regard, t'invectiver, te toucher, t'inviter... » (7).

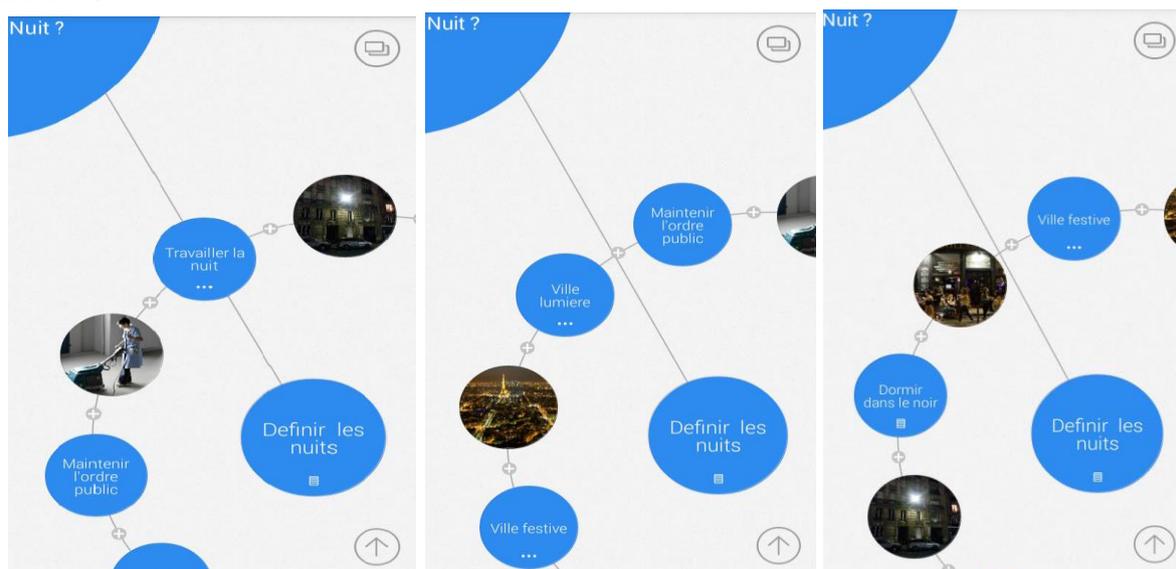
L'éclairage urbain est souvent présenté comme réponse stéréotypée et inadéquate aux besoins des habitantes et des habitants. Proposée comme réplique dans tous les débats sur l'insécurité. Éclairer la ville renvoie au-delà des idées reçues à un paradigme nouveau qui doit prendre en compte des facteurs aussi divers que la pollution lumineuse et la santé publique, la géographie sociale de la lumière et le délestage économique des rues, la question de la sécurité et le droit à la ville pour toutes et tous...

Les agressions n'ont pas forcément lieu dans des endroits sombres et une lumière forte ne procure pas forcément un sentiment de sécurité. Entre réalité de faits et le sentiment de peur il est nécessaire de décrypter. La ville de nuit, lieu privilégié des lumières, renvoi à une singularité temporelle à laquelle nous sommes majoritairement soumis-es. Éclairer la ville, ne peut se résumer à un dispositif appliqué sur un espace pour à une population universelle. Il n'y a pas de recette toute faite.



L'ombre est considérée comme une chose négative, braver l'interdit de la nuit c'est transgresser les règles sociales. Le petit chaperon rouge est la métaphore qui rappelle aux femmes que la nuit n'est pas un espace/temps pour elles. « La nuit est d'abord considérée comme un ensemble d'enjeux particuliers de politiques publiques locales. Avec le développement des pratiques sociales et des lieux de sociabilité nocturnes, les pouvoirs publics se trouvent investis du rôle d'arbitre entre des intérêts différents (riverains, commerçant, usagères et usagers). La nuit est variable selon les lieux et les enjeux elle ne commence ni ne finit à la même heure » (8). « Ne plus avoir peur de la nuit » mis en exergue à travers la manifestation « le jour de la nuit ».

La nuit peut être associée à des images positives : le repos, les rêves, l'amour, le romantisme (ballades au clair de lune) les bains de minuits, les rites festifs des feux de la St Jean. « L'ombre protège des regards des autres ».



7- Fragments in la ville la nuit, Anne Cauquelin, 1977.

8- Le collectif Candela : travaux de recherches sur les politiques de la nuit : ordre public, ordre social, ordre sanitaire.

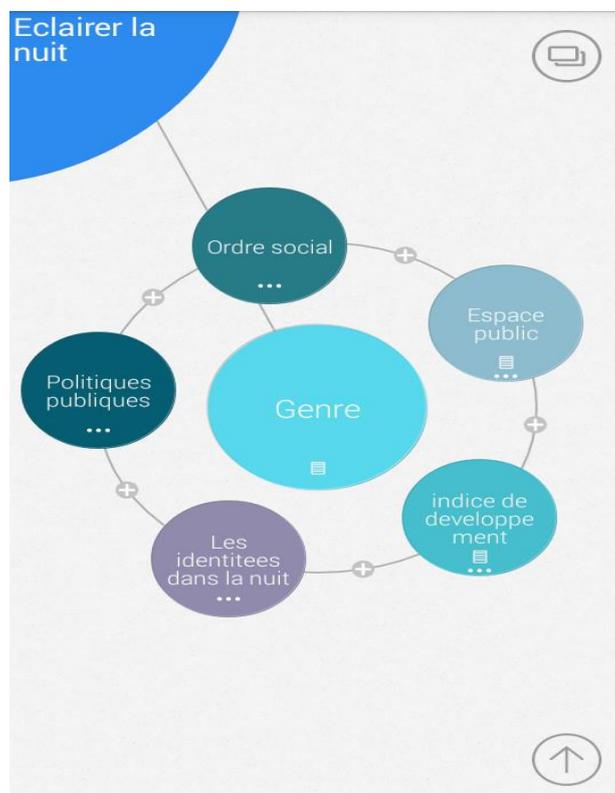
Éclairer la nuit, c'est prendre en compte les facteurs hétérogènes des pratiques de l'espace public et de tenter de répondre à cette complexité : travailler la nuit, dormir la nuit, faire la fête la nuit, donner une image de la ville et de son patrimoine... La nuit en ville n'a pas d'intensité uniforme et à l'aube d'une urbanité sans voiture, les couleurs jaunes de la nuit favorables aux automobilistes peuvent impacter le sentiment de sécurité d'une piétonne. Par le jeu de la hiérarchie de l'éclairage les espaces renforcent les rapports de domination des hommes sur les femmes.

L'espace public de nuit est présenté et vécu comme un espace masculin. Porter un regard genré sur les politiques publiques qui maintiennent l'ordre social de la nuit et observer les aménagements ou dispositifs qui permettent le « bon déroulement » de cet espace-temps révèle les nécessaires « stratégies » des femmes dans leur pratique de la ville nocturne (évitement, tenue vestimentaire...)

La ville, sensée être « ouverte » à toutes et tous, abonde pour les femmes d'injonctions de rester chez elles (pendant longtemps le site web du Ministère de l'intérieur donnait spécifiquement des conseils aux femmes) La soit-disant « vulnérabilité » naturelle fait la part belle à l'essentialisme.

Tout concourt à la construction de peurs collectives et au développement d'un sentiment d'insécurité alors que les chiffres dénoncent que les agressions des femmes par les hommes ont majoritairement lieu dans la sphère privée. Peu de données existent sur l'espace public la nuit mais il serait intéressant comme le préconise Christine Bard de renverser les effets négatifs et de faire de la mesure de la présence des femmes dans l'espace public, la nuit un indicateur de développement de notre société.

Les enjeux de l'éclairage sont complexes et doivent permettre une appropriation de l'espace nocturne par les femmes et les hommes. Il est nécessaire de chercher à débusquer les stéréotypes mis en place et réfléchir à ce qu'une bonne pratique n'ait pas un effet discriminant qui reviendrait à dire que l'on crée des dispositifs pour les femmes parce qu'elles sont femmes.



Focus sur la sécurité « humaine » : Dominique Poggi, sociologue, blog:<http://aplacesegales.wordpress.com>

« La sécurité humaine au service du droit à la ville »⁽⁹⁾. Qu'est-ce que le droit à la ville ? C'est la capacité à participer activement et à circuler librement. Participer activement c'est-à-dire faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine. Et circuler librement, c'est pouvoir être dehors, en toute sécurité, en toute tranquillité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour les activités professionnelles, familiales, culturelles, citoyennes, pour les loisirs et pour le plaisir. C'est cela le droit à la ville, et c'est un droit essentiel pour la citoyenneté et l'égalité.

Dans les années 90, des associations de femmes de plusieurs pays d'Europe faisaient le constat qu'il n'y avait pas égalité dans ces domaines et ont rédigé la Charte européenne des femmes dans la cité, qui affirme (entre autres) les points suivants :

- Les femmes doivent être associées à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement du territoire, d'espace urbain, d'habitat, de transports et d'environnement.
- On doit donc mettre en place une démocratie paritaire à tous les niveaux de décision.
- Elle préconise de reconnaître le savoir des femmes et prendre en compte leur expertise en tant qu'habitantes et usagères de la ville.
- Elle affirme que les femmes doivent pouvoir se déplacer librement et en toute sécurité⁽¹⁰⁾.

Des enquêtes sociologiques réalisées depuis les années 2000 convergent pour montrer qu'il n'y a pas égalité dans la conception et la réalisation des aménagements urbains et qu'il n'y a pas partage équitable des espaces publics.

Quelques exemples d'études

J'ai piloté une recherche-action en 2002, dans plusieurs villes du Val d'Oise, au cours de laquelle des femmes ont fait un diagnostic sociologique de leurs besoins et de leurs ressources⁽¹¹⁾. Des thèmes liés aux espaces publics ont émergé spontanément : d'abord, l'aménagement urbain et les transports. Elles ont montré qu'ils n'étaient pas adaptés à leurs besoins et à leurs réalités quotidiennes. Ensuite, elles ont abordé la question des violences dans les espaces publics, en particulier envers les jeunes filles et les jeunes femmes. Ce qui a été décrit, c'est que l'accès à la ville, aux rues, au dehors, était, non pas interdit, mais fortement contrôlé et soumis à conditions, à horaires, à tenue vestimentaire, etc.

D'autres études aboutissent au même résultat : la sociologue Hélène Orain décrit toutes les stratégies de contournement que les jeunes femmes et filles doivent faire pour éviter de passer, dans certains lieux de la ville. Elle dit « *une pression permanente oblige les jeunes femmes à déployer une énergie folle pour se protéger et veiller constamment à leur réputation.* »

L'enquête, menée par l'agence d'urbanisme de Bordeaux⁽¹²⁾ montre que : « *Les cheminements des lycéennes sont marqués par les stratégies d'évitement qu'elles adoptent pour ne pas rencontrer ou passer à proximité des garçons scotchés au centre commercial (...), quitte à descendre deux arrêts de bus plus loin. Les altercations verbales et gestuelles sont quotidiennes et il faut se sentir en forme et sûre de soi pour pouvoir passer devant ces groupes de garçons et savoir répondre.* »

Dans les centres villes aussi

Il ne faudrait pas penser que ces évitements ne concernent que les jeunes filles et les jeunes femmes des quartiers en difficulté. L'enquête ENVEFF (France : Enquête Nationale sur les Violences envers les Femmes), menée auprès de 7 000 femmes entre 20 et 59 ans, a révélé qu'une femme sur cinq, avait subi au

9- Extrait de : La ville pour toutes, à paraître en 2016

10- Cette charte élaborée par la société civile, a inspiré ensuite « la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques locales », aujourd'hui signée en France par de nombreuses collectivités locales dont Paris : voir <http://www.afccre.org/mailling/Charte-%C3%A9galit%C3%A9-FR.pdf>

11- Bulot C., Poggi D. *Droit de Cité pour les femmes*, Éditions de l'Atelier. Paris, 2003

12- Pratiques de l'espace public par les femmes du quartier du Grand Parc, a'urba, 2013

moins une violence dans l'espace public au cours des douze derniers mois. Les espaces publics en question, ce sont la rue, les transports en commun, les grands magasins, les clubs de sport, les restaurants, la plage, les jardins publics etc. Et contrairement aux idées reçues, les trois quarts des agressions se sont produites dans un lieu qui était très fréquenté, et les deux tiers ont eu lieu le matin et dans la journée.

En complément, la recherche de Marylène Lieber⁽¹³⁾ montre que le sentiment d'insécurité des femmes, résulte à la fois :

- de l'éducation : très jeunes, les filles sont soumises à des recommandations de prudence par leur famille ; elles sont conditionnées à l'idée qu'elles sont vulnérables dehors. Elles vont donc ensuite s'auto limiter, éviter certains lieux et certaines heures réputées dangereuses.
- des media qui montent en épingle les violences du dehors mais qui n'en font pas autant pour les violences dans la sphère privée.

De plus, ces peurs, inculquées dès l'enfance aux femmes, sont renforcées (réactualisées) par leur vécu des espaces publics, par différentes intrusions auxquelles elles sont confrontées : sifflements, interpellations, remarques déplacées, insultes, pelotage, et autres formes pénibles du harcèlement urbain ordinaire. Il en résulte un phénomène d'auto restriction du droit à la ville : passée une certaine heure, les femmes sont moins présentes dans les espaces publics, ce qui pourrait expliquer les statistiques (car on ne peut pas être agressée là où on n'est pas). Toutes ces agressions de l'ordre du harcèlement urbain restent peu visibles pour les pouvoirs publics, elles ne donnent pas lieu à des dépôts de plaintes, elles sont considérées comme banales. A cause de ces intrusions, il est difficile pour les femmes de se sentir à l'aise, légitimes dans les espaces publics, ça peut sonner comme un rappel à l'ordre, du genre : « L'espace public n'est pas fait pour les femmes, leur place est à la maison et pas dehors. »

Enfin cela crée un sentiment plus diffus que l'insécurité : le sentiment de prendre des risques en étant dans certains espaces publics et de devoir donc multiplier les précautions. Parce que s'il leur arrive quelque chose, ce sera de leur faute, elles auront été imprudentes... L'étude de Marylène Lieber montre que dans tous les milieux sociaux, la plupart des femmes ont recours à des stratégies de protection, d'évitement, quand elles savent qu'elles vont devoir, par exemple, rentrer tard le soir. Elles essayent différentes stratégies, elles ne s'habillent pas n'importe comment, elles ne passent pas n'importe où, elles sont sur leur garde, elles surveillent leur attitude, elles essayent de se faire raccompagner ou elles prennent un taxi si elles ont les moyens etc. Tout ceci aboutit à un partage inégalitaire des espaces publics.

A quelles conditions la sécurité humaine peut-être contribuer au droit à la ville ?

Cette sécurité-là implique **une qualité de présence aux autres, une présence concernée par ce qui se passe**. C'est le contraire de l'indifférence, du « cela ne me concerne pas, c'est leur histoire, je ne vois rien, je n'entends rien, je ne dis rien, je ne fais rien, je ne suis pas là » et ainsi de suite. Ce qui peut parfois s'apparenter à de la non-assistance à personne en danger.

La sécurité humaine c'est participer à la vie collective, c'est considérer qu'étant un être social rien de ce qui advient en société ne m'est étranger. C'est être présent aux autres, faire attention aux autres, se montrer responsable de ce qui se passe dans son environnement proche. C'est se porter garant-e du fonctionnement équitable, démocratique du groupe dans lequel on est situé, groupe de passants dans une rue, de badauds dans un marché, d'acheteurs dans un magasin, de baigneurs sur une plage, de voyageurs dans les transports et ainsi de suite. Où que l'on soit, c'est être là comme citoyen, comme citoyenne, (non comme zombie ou robot,) être réceptif/réceptive aux événements et non enfermée dans ses pensées.

Alors, quand une personne subit une agression, une insulte, une violence, une maltraitance, un harcèlement sexuel, je fais ma part citoyenne, je joue ma partition démocratique et j'interviens, de manière habile, sans violence de préférence, pour faire cesser cette situation. Et ce, même si la personne agressée n'appelle pas à l'aide distinctement et verbalement. Bien souvent en effet, une jeune femme harcelée, pelotée, serrée de près, va manifester son malaise, sa gêne, sa peur, de manière non verbale,

13- Genre, violence et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question, Paris, Les Presses de Sciences-po, 2008

par un regard aux alentours, par une crispation corporelle. Elle n'osera pas toujours exprimer sa demande d'aide à haute et intelligible voix, par crainte de la réaction de son agresseur, ou par peur que personne ne lui vienne en aide et de se retrouver encore plus vulnérable, puisqu'alors l'agresseur se sentirait autorisé, voire encouragé, à continuer et même à aggraver ses comportements intrusifs et abusifs. Cercle vicieux de l'isolement de la vulnérabilité et du retournement de la culpabilité. A fortiori si une personne manifeste clairement qu'elle se sent dérangée, gênée ou si elle demande directement de l'aide, et bien en tant que garante du droit à la ville, je dois agir, soit seule, soit en interpellant d'autres personnes pour générer une réaction collective de soutien et de solidarité. Le nerf de la sécurité humaine c'est la solidarité.

La sécurité humaine c'est aussi un processus interactif entre l'individu et le groupe, aboutissant éventuellement à une spirale vertueuse. **Car l'autre dimension de la sécurité humaine** concerne les ressources que chaque femme (ou personne harcelée/agressée) peut chercher en elle-même, ressources qui lui permettent de prendre position face aux harceleurs et agresseurs, de savoir trouver les mots, le ton de voix, les gestes, les attitudes qui découragent, arrêtent, empêchent. Ce sont les conseils que donne « Stop harcèlement de rue dans les transports » et « Zone sans relou » : Énoncez 1. le problème : « *Vous avez votre main qui touche ma cuisse* », 2. l'effet : « *Ça me gêne* » et 3. la solution : « *Enlevez-la !* »

Mais pour que ce positionnement individuel se développe et fonctionne, deux conditions sont requises :

- 1) Il est nécessaire que des actions collectives aident les femmes à se déconditionner, à se sentir légitimes et bienvenues dans les espaces publics.
- 2) Il y a besoin de répondant humain, c'est à dire que les personnes autour soient en vigilance et, si besoin est, soient en renfort quand une femme affirme son droit au respect.

C'est ce que préconisent des associations de femmes, comme Osez Le Féminisme avec sa campagne dans les transports : Pour sensibiliser les usagers, OLF propose une série d'autocollants détournant les pictogrammes de la RATP : « *En cas d'affluence, ne pas en profiter pour se frotter à sa voisine* » ; ou encore, à côté de l'image de Serge le lapin, bien connu des usagers : « *Attention ! Ne mets pas tes mains sur mes fesses, tu risques de te faire gifler très fort !* ».

Il y a aussi des femmes du collectif d'Aubervilliers « Place des femmes » qui vont en groupe dans des cafés habituellement uniquement occupés par des hommes, s'installent au comptoir, génèrent de la mixité. Enfin, les marches exploratoires permettent aux femmes de se déconditionner collectivement et de se réapproprier des espaces publics ⁽¹⁴⁾.

Pour conclure quelques questions :

Comment développer le « prendre soin de l'autre » dans les espaces publics ? Comment stimuler un « prendre soin » citoyen, qui serait assuré autant par les hommes que par les femmes ? Comment faire passer le message que le respect, l'intégrité corporelle et mentale de chaque personne est l'affaire de tous et des toutes dans les espaces publics ? Comment sensibiliser ?

Il conviendrait de commencer par son entourage, de faire tâche d'huile et de lancer parallèlement des campagnes nationales, campagnes de sensibilisation attirant l'attention sur le droit à la ville, sur le droit à la liberté de circuler en toute tranquillité.

Et au final, une dernière question : la manière dont les femmes sont considérées dans les espaces publics ne serait-elle pas un des indicateurs du degré de civilisation, de démocratie et d'égalité réelle d'une société ?

14- « Des femmes plus visibles dans une ville plus sûre », Dominique Poggi et Marie-Dominique de Suremain Maturescence, RevueTerritoires n° 514, janvier 2011.

LES PRODUCTIONS DES ATELIERS



Image : Ville de Vienne (Autriche) (15).

Les participant-es au séminaire ont planché en ateliers sur différents thèmes et ont fait des préconisations que voici :

Atelier 1 : Sports et loisirs mixtes à tous âges

- Animer les lieux existants en faisant des propositions alternatives, favorisant les usages multiples des lieux et la pratique mixte d'activités sportives et de loisirs
- Penser des espaces multi-usages, intergénérationnels et libres de pratiques diverses
- Optimiser les équipements en favorisant la pratique tout public

Un plus : pour ce faire organiser des consultations spécifiques de femmes et jeunes filles ; former des animateurs-trices ; agir sur les représentations négatives existantes quant à la pratique du sport chez les femmes et les jeunes filles

Atelier 2 : Eclairage public et bien être

- Revenir à l'échelle du corps humain pour mettre en place un éclairage adapté (pour se faire sentir bien)
- Repenser la géographie sociale de la lumière
- Innover sur des dispositifs éclairants à partir des besoins et avec les habitant-es, rompre avec l'uniformité de l'éclairage

Un plus : il convient de rendre compatibles les attentes du développement durable et les attentes des habitant-es et, pour ce faire, de veiller à ne pas renforcer les « tendances à l'obscurité » («éteindre l'éclairage public par souci d'économie) qui aggraverait la situation nocturnes des villes. Les éclairages à bas niveau de consommation devront être privilégiés.

Atelier 3 : Sentiment de sécurité et vivre ensemble

Se sentir bien dans la ville :

- Organiser une campagne (spot télé/affiches/panneaux/réseaux sociaux) dans la double idée de « vivre ensemble » - se respecter, se sentir légitime à être dans la rue à tout moment et être solidaires - pour un public large, y compris les enfants, leurs parents et les responsables d'établissements scolaires
- Agir dans les conseils de citoyens, les consultations dans les quartiers, les conseils d'école, pour sensibiliser les acteurs et actrices (en adaptant les modalités, horaires et organisation, pour un réel partage hommes femmes dans la prise de parole, en veillant au langage et à ne pas reproduire les stéréotypes sexistes) ; proposer des actions pour améliorer la sécurité pour toutes et tous

15- La ville de Vienne (Autriche) travaille sur le « gender mainstreaming » depuis 2000, pour en faire une stratégie transversale pour toute la municipalité. La ville veut ainsi obtenir des changements sociopolitiques positifs pour tous ses citoyens. L'objectif est de mieux répondre aux besoins et demandes de tous ses citoyens, et donc d'améliorer la qualité des services publics. Voir : <http://www.charter-equality.eu/exemple-de-bonnes-pratiques/a-model-city-for-gender-mainstreaming.html?lang=fr>

- Multiplier des lieux de rencontre (jardins partagés, vélo solidaire, espaces culturels, etc..) en veillant dès le démarrage à la mixité des publics usager-es et organisateur-trices ; élargir les pages d'ouverture des lieux publics (bibliothèques, ludothèques, ...)

Un plus : l'idée sous-jacente est que la diversité et la mixité femmes-hommes créent la communication, le lien et la sécurité. Pour augmenter la présence des femmes dans l'espace public, il est nécessaire d'attribuer des noms de femmes célèbres à des rues, quitte à renommer certaines rues ! ⁽¹⁶⁾, des squares, des écoles, des stations de tramway ⁽¹⁷⁾, etc

Atelier 4 : Aménagements urbains pour plus de mixité

- Etablir la parité femmes-hommes dans tous les jurys d'aménagement urbain et les lieux de décisions ; mettre au point des modalités de consultation qui fasse la parité (revoir les modalités et l'organisation de la participation)
- Assouplir la réglementation sur l'usage collectif de l'espace public, tout en veillant au critère de mixité et de non-exclusion d'un public ; favoriser les activités qui attirent un public mixte (exemple : la danse ou des sports peu marqués HF tel badminton, volley ball, agrès, etc) ou encore le « street art » mixte ; organiser les modalités d'accès des filles et des garçons sur les city-stades par une animation appropriée et souple.
- Créer des lieux de convivialité accessibles, gratuits et équipés de telle façon qu'ils favorisent la fréquentation d'un public diversifié, de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes (y compris les toilettes publiques) ; veiller à l'aménagement et les modalités d'accès des espaces intermédiaires (pieds d'immeubles, lieux éphémères libérés suite à démolition et en friche en attendant reconstruction, etc...) ; multiplier les pistes cyclables et encourager les femmes à la pratiques du vélo

Un plus : réaliser des comptages sexués de la fréquentation et des études ponctuelles et/ou larges, pour avoir des données objectives sur la fréquentation de l'espace public sous ses divers aspects ; vérifier dans toutes les consultations que les femmes et les hommes participent à part égale, sinon, adapter les modalités et faire des campagnes de sensibilisation ; créer des indicateurs.

Conclusion : Pour le réaménagement des 7 places en particuliers : « 7 places, 7 oeuvres d'art de femmes ».

ANNEXE

Paru dans la foulée, un dossier LE MONDE CULTURE ET IDEES, pari le 22 octobre 2015 : « Sexisme and the city » par Catherine Vincent. Voir dans le site de « genre et ville » : <http://www.genre-et-ville.org/?p=2296>

16- 200 rues de Paris portent le nom de femmes, contre 4 000 pour les hommes

17- Exemple les grandes femmes du T3 : Alexandra David-Néel, Marie de Miribel, Séverine, Adrienne Bolland, Delphine Seyrig, Maryse Bastié, Ella Fitzgerald, Rosa Parks et Colette Besson.